



**Master
Biodiversité, Écologie et Évolution**

Parcours Sociétés et Biodiversité

**Deuxième année
Finalité Diversité culturelle, diversité biologique
(M2 SeB DCDB)**

**La végétalisation habitante
dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris**

Bas-Belleville

Rapport d'étude et d'expertise

Agathe Basset-Rambert, Louise Cornet, Valentin Raymond, Justine Rives

7 décembre 2020

Table des matières

Table des matières	2
Liste des figures	3
Remerciements	4
Introduction	5
Contexte	5
Problématique	5
Choix du terrain et méthode	6
Notions et définitions	7
Paradoxe autour de la végétalisation participante du Bas-Belleville	8
Divers apports à la végétalisation participante	8
Constat partagé d'un manque d'entretien de certains dispositifs	8
Perception du manque d'entretien des pieds d'arbre	9
Sensibilité à la nature et envie de jardiner : les végétaliseurs du Bas-Belleville	10
Motivations	10
Types d'organisation	12
Les raisons au manque d'entretien et à l'abandon des dispositifs	15
Problèmes liés au jardinage	15
Problèmes liés au jardinage sur l'espace public	17
Les stratégies des jardiniers-habitants pour garantir la durabilité des dispositifs	20
Les logiques de réseau des habitants-jardiniers	20
Sensibilisation et communication autour des pratiques de jardinage dans l'espace public	20
Des stratégies individuelles variées allant du choix des végétaux à une omniprésence sur la parcelle	21
Limites de l'étude	22
Conclusion	22
Matrice Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)	23
Recommandations	24
Bibliographie	25
Annexes	26

Liste des figures

Figure 1 : Tableau récapitulatif des prises de contact réalisées lors de l'enquête	7
Figure 2 : Sélection de dispositifs lors de repérages dans le XIX ^{ème} arrondissement de Paris.....	9
Figure 3 : Recensement des motivations à la végétalisation habitante évoquées au cours de nos entretiens	10
Figure 4 : Recensement des facteurs perçus comme permettant de faciliter la végétalisation participante évoqués au cours de nos entretiens.....	13
Figure 5 : Recensement des freins à la végétalisation participante évoqués au cours de nos entretiens.....	15
Figure 6 : Carte des permis de végétaliser répertoriés après repérage dans le Bas-Belleville	17
Figure 7 : Matrice Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM).....	23

Remerciements

D'abord, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à nos questions que ce soit à notre questionnaire comme à nos entretiens, mais aussi à celles et ceux qui nous ont orientés dans nos recherches de contact en cette période singulière.

Nous adressons ensuite nos remerciements à nos encadrants, messieurs Richard Raymond et Léo Mariani qui nous ont accompagnés tout au long de ce projet.

Enfin, nous remercions l'ensemble de la promotion pour les échanges, les réflexions et travaux collectifs tant à l'occasion de ce projet qu'en dehors.

Introduction

Les pieds d'arbre de la ville de Paris sont des espaces à multiples enjeux (Maurel 2013 : 185) : inféodés dès l'époque haussmannienne aux critères de propreté et de sécurité, ils sont dorénavant investis par des enjeux écologiques et sociaux. Depuis son instauration, le *permis de végétaliser* cristallise ces différents enjeux. Étouffer les pieds d'arbres de parterres végétalisés offre un environnement plus hospitalier à ces espèces végétales en favorisant les corridors écologiques (Maurel et al., 2013), tandis que l'approche participative va créer des liens entre les habitants. Cependant, les parcelles végétalisées ne sont pas toujours bien entretenues pour un ensemble de raisons allant du manque de temps au changement de saisons, si bien que la Ville de Paris se retrouve parfois avec des espaces délaissés (Ropers 2019 : 17). Les difficultés qui poussent les habitants-jardiniers à délaissés ou à abandonner ces dispositifs sont nombreuses. Toutefois, loin de considérer ces difficultés insurmontables, un accompagnement plus local ainsi qu'une sensibilisation des habitants pourraient favoriser la durabilité de ces dispositifs.

Contexte

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris accorde une attention particulière à la participation des habitants en matière de végétalisation (Maurel et al. 2013 : 185). Cette participation revêt des formes variées, collectives ou individuelles, de même qu'elle sollicite des espaces différents allant des pieds d'arbres aux jardins partagés, en passant par les toits et les cours intérieures. Dans le domaine public, l'émergence de *permis de végétaliser* en 2015 est associée à des défis, parmi lesquels l'entretien continu de ces dispositifs. Dès son lancement, cette initiative a suscité de l'enthousiasme chez certains, tandis que son abandon apparent est relevé et parfois regretté par d'autres. Les dispositifs habitants sont parfois jugés mal entretenus, voire à l'abandon et cela pour différentes raisons allant du manque de temps à l'influence des saisons (Ropers 2019 : 17). Ces initiatives montrent que la gouvernance collective de l'espace public pose un certain nombre de problèmes parmi lesquels l'entretien des espaces végétalisés et leur durabilité (Maurel 2017 : 46).

Problématique

À partir des ressentis et des perceptions des habitants à l'égard de la végétalisation, notre étude tente d'analyser les raisons à l'abandon de dispositifs de végétalisation participative dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris. Une telle analyse rend compte de la manière dont les gens se représentent ces *permis de végétaliser*, mais aussi les décalages éventuels entre la définition qui est faite de ces dispositifs et les façons dont ils sont appropriés par les végétaliseurs. Notre étude repose sur les problématiques suivantes :

- Qui sont les personnes et les collectifs qui s'impliquent dans la végétalisation, et quelles sont leurs motivations ?
- Quels freins perçoivent-ils à la pérennité d'une installation végétale ou à l'implication dans un nouveau projet de végétalisation ?
- Quelles stratégies sont mises en œuvre dans la pérennisation des installations végétales au niveau individuel et collectif ?

Forts de cette approche et sur la base des stratégies mises en œuvre par les habitants-citoyens, nous proposons des recommandations permettant de faire face à l'abandon apparent de dispositifs participatifs.

Choix du terrain et méthode

Le XIX^{ème} arrondissement de Paris se caractérise à la fois par sa diversité socio-économique et culturelle mais aussi par un nombre important d'initiatives de végétalisation habitante. Pour ces raisons, une étude comparative est menée sur quatre secteurs du XIX^{ème} arrondissement de Paris : Le Plateau, Bas-Belleville, Stalingrad et Place des Fêtes. Le secteur du Bas-Belleville, formé autour des stations de métro Colonel Fabien-Belleville-Pyrénées, fait l'objet du présent rapport. Ce secteur a été choisi pour des caractéristiques variées allant de sa dynamique associative à la diversité de profils socio-économiques et culturels qu'il comprend en passant par le nombre important de dispositifs de végétalisation participante (43 dispositifs hors jardins partagés).

Provenant de différentes formations, nos profils respectifs nous ont permis de mobiliser des approches complémentaires pour étudier les interactions entre sociétés et environnement. Toutefois, la situation sanitaire nous a souvent empêchés d'avoir une interaction directe avec nos interlocuteurs ou de recourir à des observations de terrain approfondies, nous incitant à adapter notre méthodologie sur la base suivante :

- **Diffusion et analyse d'un nuancier de photographies de pieds d'arbres :** Pour comprendre la manière dont un habitant perçoit une parcelle végétalisée, nous avons fait circuler un questionnaire en ligne. À partir de 10 pieds d'arbres photographiés dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris courant novembre, le nuancier interrogeait le répondant à la fois sur l'entretien des parcelles, l'état de la couverture végétale et de la barrière. Nous avons recueilli 78 réponses à ce nuancier diffusé par voie numérique. Ensuite a été analysée l'importance des différentes caractéristiques en matière d'entretien des parcelles végétalisées. Au travers d'une observation prolongée et croisée des données recueillies, nous avons pu dégager des tendances.
- **Informateurs et entretiens semi-directifs :** Sur une cinquantaine de prises de contact, seules 40 personnes physiques (habitants, commerçants) et morales (associations, écoles, services de la Ville de Paris, bureau d'études) sont considérées comme informateurs au sens où une analyse des données a pu être faite sur la base des réponses obtenues. Les autres prises de contact sont soit des réponses sans lien direct avec notre enquête, soit des non-réponses. Parmi les 40 informateurs, 38 sont des informateurs que l'on qualifiera d'indirects dans la mesure où les échanges furent brefs (email ou téléphone) et le niveau d'informations délivré faible.

Enfin, restent les informateurs dits directs, c'est-à-dire ceux auprès desquels nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. Furent donc menés 12 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de 40 minutes (annexes I, II et III) : d'un côté, cinq personnes impliquées dans des activités de végétalisation participante, et de l'autre, sept personnes sans implication directe dans ces activités. Ces entretiens nous ont permis de recueillir les ressentis des habitants du Bas-Belleville en matière de jardinage dans l'espace public. Pour les personnes ayant accepté d'être enregistrées, les conversations ont ensuite été retranscrites à des fins d'analyse, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (annexe IV).

Contacts	Nombre
Prises de contact	50
Informateurs (total)	40
dont directs	12
dont indirects	38

Figure 1 : Tableau récapitulatif des prises de contact réalisées lors de l'enquête

- **Observations de terrain :** Leur place dans notre étude a dû être revue à la baisse suite à la mise en place d'un confinement national. Toutefois, une récolte de données sur le terrain avant la mise en place du confinement nous a permis de rassembler des photographies des dispositifs de végétalisation. Nous avons donc cartographié les emplacements des activités de jardinage dans l'espace public afin d'analyser les raisons qui poussent certaines personnes à ne plus entretenir leur(s) parcelle(s).
- **Recherches bibliographiques :** Outre les recherches de terrain sur le secteur du Bas-Belleville, notre étude repose sur une littérature scientifique (ouvrages et articles scientifiques) relative à la végétalisation urbaine. Nous avons également eu recours à une analyse de rapports institutionnels et de la communication de la Mairie de Paris en matière de *permis de végétaliser* et plus largement des mesures proposées dans le cadre de la végétalisation participante.

Notions et définitions

1. **Permis de végétaliser :** Autorisation temporaire d'occupation de l'espace public concédée par la mairie de Paris à tout citoyen majeur lui permettant de végétaliser au pied d'un arbre, dans une jardinière ou sur des zones débitumées.
2. **Végétalisation participante ou habitante :** Participation d'habitants à des activités de jardinage dans l'espace public. Cela inclut les activités formelles (ex : *permis de végétaliser*) mais aussi informelle (ex : sans autorisation administrative).
3. **Végétalisateur :** Personne qui s'adonne à des pratiques de végétalisation habitante, synonyme d'un habitant-jardinier.
4. **Parcelle :** Portion de terre qui fait l'objet d'une végétalisation participante (pied d'arbre, jardinière, pot, etc.).
5. **Dispositif :** Entendu au sens d'un type de parcelle.
6. **Réseau :** Un ensemble de personnes physiques et/ou morales qui se forme plus ou moins spontanément, comme une sorte d'entente collective. Ce réseau est un mélange de formel et d'informel en ce sens qu'il est peu structuré.

L'analyse et la discussion des données reposent dans un premier temps sur la représentation d'un pied d'arbre végétalisé de la part des habitants de Paris et ses apports potentiels. Ensuite, le rapport analyse la manière dont les habitants s'investissent dans ces activités d'un point de vue organisationnel avant d'analyser les difficultés qu'ils rencontrent en matière d'entretien. Enfin, nous discuterons des

stratégies mises en place par les végétaliseurs pour entretenir leur parcelle avant de dresser une liste de recommandations dans le but d'améliorer la durabilité de ces dispositifs.

Paradoxe autour de la végétalisation participante du Bas-Belleville

Les personnes interrogées saluent dans la grande majorité l'initiative de la Ville de Paris qui consiste à laisser la possibilité aux habitants de jardiner au coin de leur rue. Néanmoins, dans la pratique les *permis de végétaliser* ne sont pas toujours perçus positivement par les habitants, créant ainsi une tension entre le principe et la mise en pratique du dispositif.

Divers apports à la végétalisation participante

Il est important de noter que les végétaliseurs comme les non-végétaliseurs trouvent des avantages individuels aussi bien que collectifs à ce dispositif. D'un côté, ce dernier permet de « mettre les mains dans la terre » et donc de s'adonner à des activités individuelles en extérieur. L'idée de plaisir et d'amusement est également très présente de la part des végétaliseurs interrogés à l'image de cet habitant-jardinier : « *c'est un plaisir sinon on aurait jamais demandé [de permis de végétaliser]* » (interlocuteur n° 213).

D'un autre côté, il y a l'idée que les pratiques de jardinage dans l'espace public bénéficient à la communauté dans son ensemble : embellissement des rues, verdissement du quartier, création de lien et sensibilisation sont des éléments qui ressortent souvent des entretiens. Plusieurs non-végétaliseurs estiment par exemple que le *permis de végétaliser* est un bon levier pour promouvoir la place de la nature en ville à l'image de ce témoignage : « *moi je trouve ça génial comme initiative, c'est trop urbanisé alors plus il y a de nature mieux c'est* » (interlocuteur n° 99). Finalement, un végétaliseur a bien illustré la combinaison de facteurs individuel et collectif : « *c'est pas juste pour mon plaisir de jardiner, ça j'adore, mais c'était aussi dans l'espoir de rencontrer des personnes et puis peut être créer des liens, parce que c'est toujours agréable* » (interlocuteur n° 42).

Constat partagé d'un manque d'entretien de certains dispositifs

Toutefois, les personnes interrogées identifient des apports à la végétalisation participante tout en reconnaissant un défaut d'entretien voire un abandon de parcelles végétalisées. Si bon nombre de raisons poussent les habitants-jardiniers à abandonner leur parcelle (Ropers 2019 : 17), cela entrave potentiellement les objectifs du *permis de végétaliser*. D'ailleurs, plusieurs végétaliseurs eux-mêmes admettent que leur parcelle manque parfois d'entretien. Ce défaut d'entretien peut être conjoncturel (« *si vous repassez d'ici on va dire un mois et demi on devrait avoir deux plus jolis jardins* », interlocuteur n° 213) ou permanent (« *je l'ai toujours [le permis de végétaliser] mais je ne m'en occupe plus du tout...* » interlocuteur n° 42). Les habitants du quartier qui sont non-détenteurs de ces permis évoquent quant à eux un défaut d'entretien, sans que celui-ci ne soit nécessairement problématique ni même imputé à la personne qui détient le *permis de végétaliser*. Ces derniers reconnaissent simplement que cela n'est pas toujours beau (« *moi je trouve pas ça forcément très esthétique* », interlocuteur n° 4131), ou bien que le choix des végétaux n'est pas optimal (« *parfois il y a des plantes pas très adaptées parce qu'on voit que c'est des plantes d'intérieur donc elles vont forcément à un moment subir l'assaut du froid et que ça va pas aller du tout, il y a des endroits où il y a des choses fleuries, mais on sent que ce sont des fleurs qui ont besoin d'entretien et on voit qu'il y a pas beaucoup de suivi [...]* » interlocuteur n° 479). Le constat d'un manque d'entretien est donc commun aux végétaliseurs comme aux non-végétaliseurs et vient contraster avec l'accueil globalement positif fait par les personnes interrogées à

propos des *permis de végétaliser*. Toutefois, ce constat varie fortement d'une personne à l'autre, laissant libre recours à l'appréciation personnelle de ce qu'est un pied d'arbre bien entretenu.

Perception du manque d'entretien des pieds d'arbre

En analysant respectivement les observations de terrain et les entretiens d'un côté et les traces numériques de ces dispositifs de l'autre, on constate un décalage dans la manière dont sont présentés les pieds d'arbre végétalisés. La représentation de ces espaces, que ce soit sur les réseaux sociaux ou la plateforme Végétalisons Paris, est généralement illustrée par de belles images où l'idée d'esthétique est centrale et l'entretien minutieux (Maurel 2017 : 49). Cette communication contraste avec nos observations de terrain qui montrent des pieds d'arbre parfois bien entretenus mais également d'autres qui le sont nettement moins, voire à l'abandon (figure 2). Toutefois, nos observations se sont déroulées en automne, à un moment où le jardinage est moins fréquent et les plantes moins fleuries qu'au printemps et en été. Dans le même sens, les habitants-jardiniers ont vécu deux confinements successifs qui ont limité leurs activités de jardinage. Il est donc difficile de tirer des conclusions en matière d'entretien dans le Bas-Belleville sur la base de nos observations de terrain.



Figure 2 : Sélection de dispositifs lors de repérages dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris

Le nuancier a montré qu'il n'y a pas une définition commune de ce qui est bien entretenu et que les avis sont en réalité divers. C'est d'ailleurs quelque chose que nous avons noté au cours de nos entretiens, avec deux grands types d'attentes d'un pied d'arbre : un parterre de fleurs propre et bien délimité ou un espace plus sauvage, pour que la nature reprenne ses droits. Dans tous les cas, les répondants au nuancier s'accordent à dire qu'un pied d'arbre végétalisé qu'ils considèrent comme entretenu est forcément préférable à un pied d'arbre classique, non-végétalisé. Ce que le nuancier a permis de montrer, en revanche, c'est que certains éléments dégradent l'impression que l'on a du pied d'arbre, quelles que soient les attentes initiales. Ainsi, nous avons pu conclure que la présence de déchets, d'une barrière cassée ou d'une faible couverture végétale (peu importe le type de végétation : spontanée ou plantée) dégradent la perception que les passants ont d'un pied d'arbre jardiné.

Enfin, on saisit bien autour des pieds d'arbre et plus largement des *permis de végétaliser* les enjeux d'entretien et de propreté. D'ailleurs, si historiquement seuls l'entretien et la propreté de la voirie comptaient, depuis quelques décennies la place de la nature et la participation citoyenne sont des problématiques qui ont investi la chaussée avec l'arrivée de mesures telles que *zéro-phyto* (initiative qui vise à diminuer l'utilisation des pesticides) et plus récemment les *permis de végétaliser* (Maurel et al. 2013 : 169). Toutefois, la différence significative des *permis de végétaliser* réside dans le fait que ce sont les habitants-jardiniers eux-mêmes qui entretiennent ces espaces. Sur ce dernier point, certains ne comprennent pas toujours que les services de la Ville de Paris ne sont dorénavant responsables ni de l'entretien ni de la

propreté de ces parcelles : « *en fait je pensais même que c'était, comment dire, des agents paysagistes ou je sais pas quoi, des jardiniers de la ville de Paris, qui devaient entretenir un peu* » (interlocuteur n° 4131). Si manque de tolérance il y a à l'égard des parcelles mal entretenues, il peut donc être le fruit d'une méconnaissance de ces dispositifs et de la possibilité pour toute personne de jardiner dans l'espace public.

Le *permis de végétaliser* est une initiative globalement saluée par les habitants du Bas-Belleville interrogés. Aux yeux de ces derniers, il s'avère toutefois que ces dispositifs peuvent manquer d'entretien sans pour autant critiquer le *permis de végétaliser*. Touchant aux perceptions esthétiques de l'espace public en milieu urbain, une parcelle bien entretenue renvoie souvent à des enjeux de propreté.

Sensibilité à la nature et envie de jardiner : les végétaliseurs du Bas-Belleville

Les végétaliseurs des rues du Bas-Belleville partagent une caractéristique notable qui est celle de la sensibilité à la nature. Ce sont en effet des individus qui ont « *la main verte* » (interlocuteur n° 4131), pour qui il n'est pas anecdotique de jardiner et qui y semblent prédisposés. La possibilité est offerte à tous et à toutes de jardiner, et pourtant, ces espaces investis sont parfois négligés ou délaissés. Ceci pose question, puisqu'un tel abandon ne s'explique pas tant par un manque d'appétence pour le jardinage que par d'autres facteurs qui ressortent de nos entretiens. Néanmoins, plusieurs habitants du Bas-Belleville qui ont pris à leur charge la végétalisation de l'espace public dans leur quartier et avec lesquels nous avons pu discuter nous ont fait part de leurs motivations à s'investir dans de tels projets, et des moyens qu'ils mettent en œuvre pour les pérenniser.

Motivations

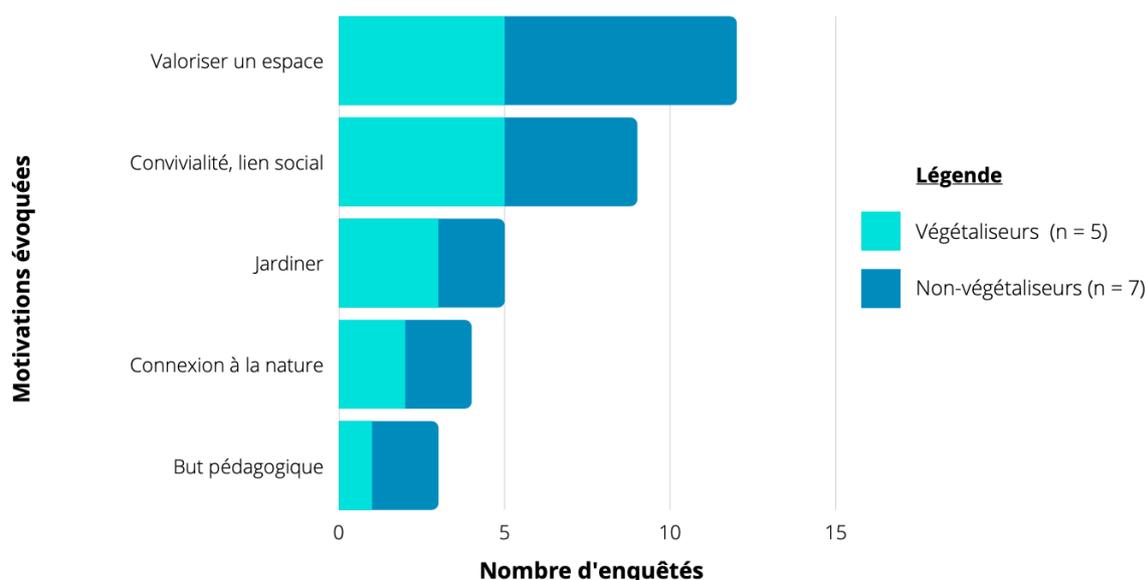


Figure 3 : Recensement des motivations à la végétalisation habitante évoquées au cours de nos entretiens

12 entretiens semi-directifs réalisés auprès de cinq végétaliseurs et sept non-végétaliseurs du Bas-Belleville ont permis de dégager un ensemble de motivations expliquant l'initiation ou le maintien d'une activité de végétalisation participante. Les habitants-jardiniers ont donné plusieurs de ces éléments explicatifs, souvent repris par les non-végétaliseurs.

Que ce soit du point de vue des végétaliseurs ou des non-végétaliseurs, le dénominateur commun permettant d'expliquer l'investissement d'un espace public par la végétalisation participante est l'idée de **valoriser un espace**. Cet élément est ressorti de manière unanime dans nos entretiens. La valorisation de l'espace se fait par une amélioration du cadre de vie, avec une interprétation libre de ce qu'est une « amélioration ». L'un des jardins partagés du Bas-Belleville a été créé à l'initiative des habitants du quartier dans l'idée de mettre en valeur « *un petit carré qui servait de dépotoir* » (interlocuteur n° 164) en le convertissant en un espace commun de jardinage. Un de nos interlocuteurs voit de nombreux bénéfices en la présence de la nature en ville (qui passe par la végétalisation participante) : « *moi je trouve ça plus positif, plus joyeux, et puis meilleur, j'imagine, de toutes manières pour la santé, et ouais, moi je trouve ça plus joyeux* » (interlocuteur n° 99). Pour cet interlocuteur il est non seulement question d'embellissement du quartier, mais aussi de bénéfices en termes de santé publique. En effet, comme le soulignent Laurant, Muratet et Riou (2019), « [La] végétation en ville [...] aide à la dépollution de l'air et de l'eau » car les arbres « réduisent les concentrations de nombreux gaz polluants ». L'idée de valoriser l'espace dont disposent les habitants du Bas-Belleville passe donc, pour ceux-ci, par le verdissement de leur quartier, auquel ils sont plutôt disposés à contribuer.

Ressortie auprès de chacun des végétaliseurs et d'une majorité de non-végétaliseurs, l'idée de **créer du lien** est particulièrement récurrente parmi les raisons données pour justifier l'envie de participer à la végétalisation habitante du quartier. Tandis que pour certains, la priorité est de s'investir dans un projet collectif (« *c'est pas que j'ai un intérêt particulier pour le jardin, bizarrement moi je n'ai pas de parcelle. Euh... parce que c'est plutôt le projet collectif qui m'intéresse* » puis « *moi c'est vraiment le projet collectif qui m'intéresse* », interlocuteur n° 205), d'autres cherchent à renforcer les liens entre voisins (« *c'est toujours plus sympa de connaître ses voisins je trouve* », interlocuteur n° 313). La **convivialité** et le **renforcement du lien social** qui sont recherchés trouvent parfois leur réponse dans la végétalisation participante : cela a été le cas de tous ceux qui ont persévéré dans leurs projets de végétalisation participante. Il a d'ailleurs été noté que ce lien social avait permis de faciliter la seconde période de confinement (automne 2020) : « *C'est-à-dire que, d'autant plus en période de confinement, quand on est tout seul, chez soi, c'est effectivement une petite respiration, ça permet de croiser des gens. De croiser des gens qui sont contents de voir des gens, parce qu'ils doivent se sentir aussi un petit peu tous seuls. Et de profiter un petit peu du soleil, ouais, ouais ouais, ça permet de conserver un lien social avec les habitants du quartier, il y en a qui sont réellement devenus des amis* » (interlocuteur n° 205).

Le **jardinage** en tant qu'activité à part entière a été évoqué par trois végétaliseurs et deux non-végétaliseurs comme raison de s'investir dans des projets de végétalisation de l'espace public. En lien avec l'idée de sensibilité à la nature, les végétaliseurs ont tendance à apprécier l'activité de jardinage autant comme habitude que comme loisir. Le jardinage est également perçu comme une activité de laquelle on tire un certain mérite : « *le jardinage c'est un investissement, et que c'est pas comme aller à Carrefour et acheter sa botte de carottes, quoi. Entre le moment où vous plantez vos carottes et où vous les récoltez, il doit y avoir quelques mois, donc euh... Il faut une bonne mesure de l'investissement et du temps qu'on est prêt à donner* » (interlocuteur n° 205). Avoir un résultat concret au travail qui a été fourni bénéficie au végétaliseur qui se sent récompensé pour ses efforts : « *Voyez, c'est rigolo de manger ses propres tomates, ses propres salades* » (interlocuteur n° 205). L'idée n'est pas de nourrir le quartier avec la production modeste que l'on peut tirer d'un jardin partagé, mais de faire

du jardin partagé un « *jardin d'agrément* » (interlocuteur n° 205), un espace où ressort le plaisir de jardiner. Bien que le jardinage de pied d'arbres ne puisse en principe offrir cette production d'aliments, elle satisfait effectivement ce désir de jardiner.

Utiliser l'activité de jardinage comme moyen d'établir ou de rétablir une **connexion à la nature** a également été cité par deux végétaliseurs et deux non-végétaliseurs. L'idée de « *mettre les mains dans la terre* » (interlocuteur n° 6132, interlocuteur n° 99) est donc récurrente. Par ce biais, l'interlocuteur n° 6132 vise à « *[mettre les enfants] en contact avec la nature* ». Dans le cas présent, le cœur du projet est l'éveil et l'épanouissement de l'enfant, et choisir de passer par le jardinage comme moyen de connexion à la nature met en avant l'importance intrinsèque associée à cette dernière. D'une autre manière, en faisant « *mettre les mains dans la terre* » à son enfant, ce qu'un de nos interlocuteurs espère lui transmettre est le goût et l'habitude de « *faire les choses soi-même* » (interlocuteur n° 99).

Le jardinage a aussi été évoqué par un végétaliseur et deux non-végétaliseurs comme **outil de sensibilisation et de pédagogie**. Souvent utilisé auprès des enfants, cet outil éducatif est utilisé pour qu'« *ils apprennent à toucher la terre surtout quoi, pour leur montrer que c'est pas sale* » (interlocuteur n° 99). Le jardinage à but pédagogique n'est cependant pas réservé strictement aux enfants, puisque la transmission de savoirs est aussi importante pour les adultes, d'un niveau de connaissances à un autre (interlocuteur n° 99 rappelle que « *ça profite à tous* », et interlocuteur n° 313 voit effectivement un avantage à « *pouvoir demander des conseils* »). Cette transmission de savoirs nous a par exemple été illustrée par l'évocation d'une « *grande prêtresse du jardin* », « *son truc c'est plutôt les plantes* » (interlocuteur n° 205). Enfin, la logique est parfois renversée puisque les enfants-jardiniers de six pieds d'arbres du secteur et leurs encadrants adressent des messages de sensibilisation à destination des adultes, les invitant à ne pas jeter de déchets dans leurs parcelles (interlocuteur n° 6132).

Types d'organisation

En plus des éléments permettant de comprendre ce qu'ils recherchent en s'impliquant dans l'espace public, les végétaliseurs ont mis en avant les manières dont ils arrivent à mettre cela en œuvre, à traduire leurs volontés en projets.

Un des avantages de la végétalisation participante telle qu'elle est rendue possible à Paris est que la responsabilité de chaque espace végétalisé peut être conférée à titre collectif. Ceci invite à une forme d'organisation de la végétalisation habitante qui tourne autour de la **mise en réseau**. Bien que les projets puissent être portés par des individus ou des groupes de personnes, l'aspect collectif agit à la fois comme une facilité et comme un moyen de réussite du projet. En effet, les projets sont plus attirants lorsqu'ils sont collectifs d'une part parce qu'il est plus rassurant de se lancer dans un projet où chacun compte contribuer en termes de savoir-faire et porter une part de responsabilité et d'autre part parce que les projets peuvent ainsi être entrepris à une échelle plus importante. Ces derniers sont donc plus remarquables, plus impressionnants, et répondent globalement mieux aux attentes de ceux qui se sont investis dans le projet en participant au verdissement de la ville. Par ailleurs, la mise en commun de ressources agit comme une invitation à participer à un projet de végétalisation : lorsque les habitants commencent à avoir une vision sur le long-terme, il devient clair que « *c'est sympa quand il y a d'autres personnes qui prennent le relais parce que dans l'année c'est normal d'en avoir un peu marre* » (interlocuteur n° 99). Les dynamiques de groupe aident parfois à rester motivé, surtout quand « *y'a quand même des gens qui s'y mettent* » (interlocuteur n° 205). La volonté de préserver le lien social et les interactions qui ont été créés par cette

activité de jardinage collectif s'ajoute à et parfois prend le dessus sur les éventuelles obligations techniques imposées par les plantes, le rythme des saisons, et les possibles réparations imposées par les incivilités des passants et conducteurs : « *on se retrouve avec ceux qui ont envie puis on se retrouve les manches et puis on s'attaque à ce qu'il y a de plus urgent* » (interlocuteur n° 205). Les personnes qui, quant à elles, se lancent individuellement dans un projet de végétalisation participante, sont également susceptibles de se mettre en réseau : créer du lien est tout aussi important, car beaucoup des impératifs liés à l'entretien sont difficiles à gérer seul (et le collectif devient une forme de nécessité), et pour d'autres il s'agit d'établir des rapports sociaux : « *je trouve ça bien, quoi de pouvoir créer du lien avec les inconnus qu'on croise même si on les reverra jamais* » (interlocuteur n° 42).

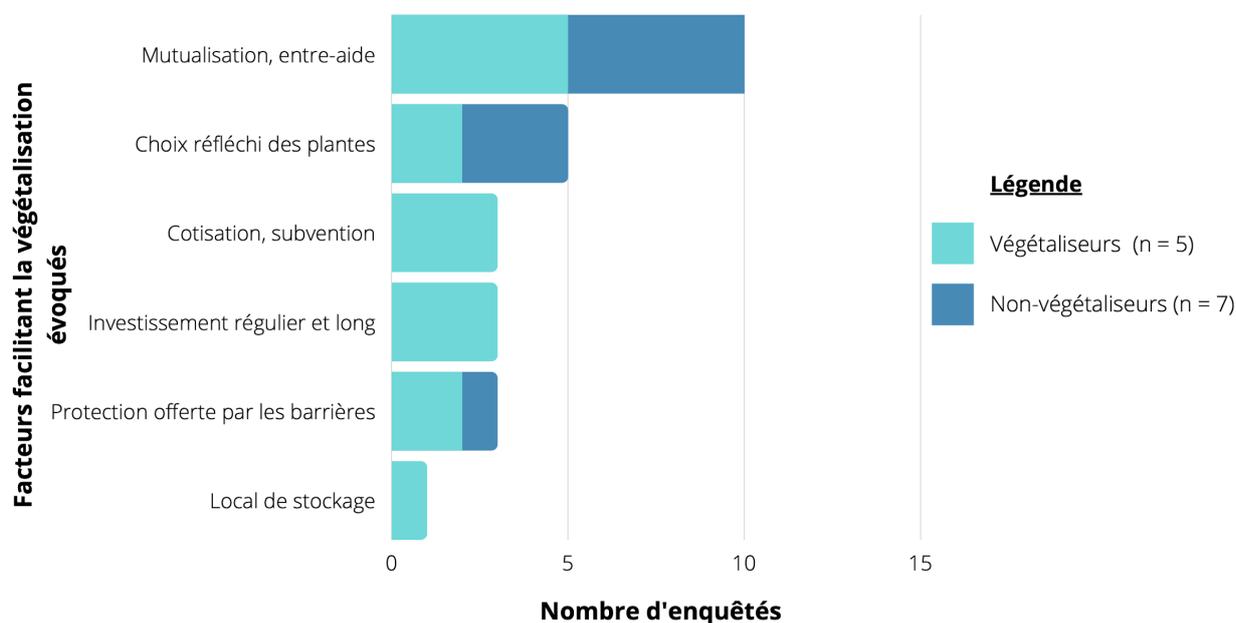


Figure 4 : Recensement des facteurs perçus comme permettant de faciliter la végétalisation participante évoqués au cours de nos entretiens

Parmi les facteurs facilitant la végétalisation participante évoqués dans nos entretiens figure l'idée de **mutualisation et d'entraide**. Cet élément est ressorti dans le discours de chacun des végétaliseurs interrogés, et dans celui de cinq non-végétaliseurs. A cette idée cruciale est liée la création et la préservation de réseaux, auxquels ont recours les végétaliseurs individuels autant que ceux qui jardinent collectivement sur la voie publique. Ces réseaux sont aussi bien formels qu'informels, il peut par exemple s'agir de l'aide d'un ami pour travailler la terre au pied de l'arbre : « *d'ailleurs un copain m'avait aidé il me semble oui je crois qu'il était venu m'aider à casser un peu, alors la terre c'était pas non plus du béton armé hein mais on sentait qu'elle était pas...* » (interlocuteur n° 42). Il peut également s'agir de l'aide d'une commerçante interpellant, quand elle s'en aperçoit, une personne qui jette un déchet ou arrache une plante issue d'un permis de végétaliser appartenant à sa voisine : « *Moi la dernière fois il y avait... il y a longtemps un monsieur qui était accroupi. Il était avec son sac à dos, je lui dis mais monsieur vous faites quoi ? Rien rien, rien vous inquiétez pas je prends des boutures je ramènerai les boutures* » (interlocuteur n° 216). Il peut aussi y avoir une autre forme de mutualisation comme on peut l'observer avec la quinzaine de pieds d'arbres qui jouxtent un jardin partagé du secteur. Dans ce cas, pieds d'arbres et jardin partagé sont entretenus par les mêmes personnes,

favorisant la durabilité des premiers. Ces pratiques d'entraide et de mutualisation à la fois formelles et informelles peuvent revêtir différentes formes, elles sont variées et reposent sur tout un réseau local. Par exemple, certains acteurs individuels reviennent souvent dans les discours des végétaliseurs interrogés, montrant tout un tissage de liens autour des enjeux de végétalisation participante. Ces réseaux de mutualisation peuvent donc être plus organisés, par exemple lorsque les participants à un jardin investissent les pieds d'arbres aux abords de ce dernier, où bien lorsqu'une association entretient une série de *permis de végétaliser* en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.

D'autres évoquent ce que permettent les cotisations et subventions dont ils peuvent bénéficier via le réseau associatif du quartier pour la mise en place et de l'entretien de dispositifs végétalisés, qui donnent notamment la possibilité de mener les projets envisagés à l'échelle voulue : *« il y avait une coordination avec l'équipe du centre social, et c'est eux qui ont cherché une subvention, le bailleur social de notre immeuble a donné une forte subvention, l'autre bailleur social de l'autre immeuble a aussi participé. Enfin voilà il y a eu tout un apport qui a fait qu'au début ça s'est très bien passé »* (interlocuteur n° 164).

En ce qui concerne le jardinage, entretien rime avec investissement en temps, de préférence régulier et sur le long-terme. Cet investissement en temps est souvent parmi les éléments cruciaux permettant d'assurer la réussite d'un projet de végétalisation habitante. Pour en revenir à un point évoqué auparavant, assurer un tel engagement est facilité par le fait d'être plusieurs à partager la responsabilité d'un pied d'arbre, pour qu'un relais soit assuré.

Dans une certaine mesure, les barrières de protection installées tout autour des dispositifs permettent de minimiser les externalités négatives affectant les bacs et pieds d'arbres. De plus, le nuancier a mis en avant le fait que les pieds d'arbres végétalisés et protégés au moyen de barrières de protection donnent une meilleure impression aux répondants.

Enfin, dans un cas, un végétaliseur nous a fait part du fait que le local de stockage qui avait été mis à disposition pour les personnes impliquées dans le projet avait grandement facilité la logistique liée à l'entretien du dispositif : *« en plus on a la chance... on avait un local aussi sur place donc ça c'était très important »* (interlocuteur n° 416).

Par ailleurs, quelques personnes impliquées directement dans la végétalisation participante ne se sentaient pas légitimes (ou bien pas concernées) pour s'entretenir avec nous afin de nous faire part de leurs pratiques et de leurs ressentis. Ces végétaliseurs nous ont renvoyées vers d'autres personnes qu'elles considéraient plus à même de nous parler. C'est une dynamique qui pose question, puisque ces personnes que nous avons contactées étaient les premières concernées par les problématiques que nous nous posions. Ces personnes végétaliseurs disposent d'une grande influence sur les perceptions générées par leur occupation de l'espace public grâce à leur investissement dans des projets de végétalisation habitante mais ne semblent pas en avoir conscience.

Les habitants du Bas-Belleville choisissant de s'investir dans des projets de végétalisation participante se tournent, de manière formelle ou informelle, vers des logiques de réseau permettant de les aider dans leurs projets. Ces pratiques d'entraide prennent la forme d'échanges de savoirs et de coopérations.

Les raisons au manque d'entretien et à l'abandon des dispositifs

Bien que le *permis de végétaliser* soit une initiative appréciée, elle fait face à de nombreux abandons. Au vu de nos entretiens, ils semblent être souvent liés à une accumulation de difficultés rencontrées par les végétaliseurs qui se découragent. Cette adversité mène les habitants à trouver des solutions informelles, souvent en tissant du lien et en créant un réseau d'entraide. Cependant, un sentiment de délaissement de la part de la mairie reste présent, alors qu'elle pourrait saisir cette opportunité pour accompagner localement les acteurs des *permis de végétaliser*.

En connaissant les problèmes rencontrés par les habitants ainsi que les stratégies qu'ils mettent en place pour les contourner, nous pourrions proposer des recommandations pour mieux intégrer les pouvoirs publics dans ces solutions trouvées par les citoyens eux-mêmes, dans ce réseau qui s'est tissé de manière informelle.

Le graphique ci-dessous (Figure 5) représente les différents problèmes abordés dans nos entretiens et leur récurrence. La plupart de ces problèmes se divisent en deux catégories : d'une part, les problèmes liés au jardinage, et d'autre part, les problèmes liés au jardinage dans l'espace public.

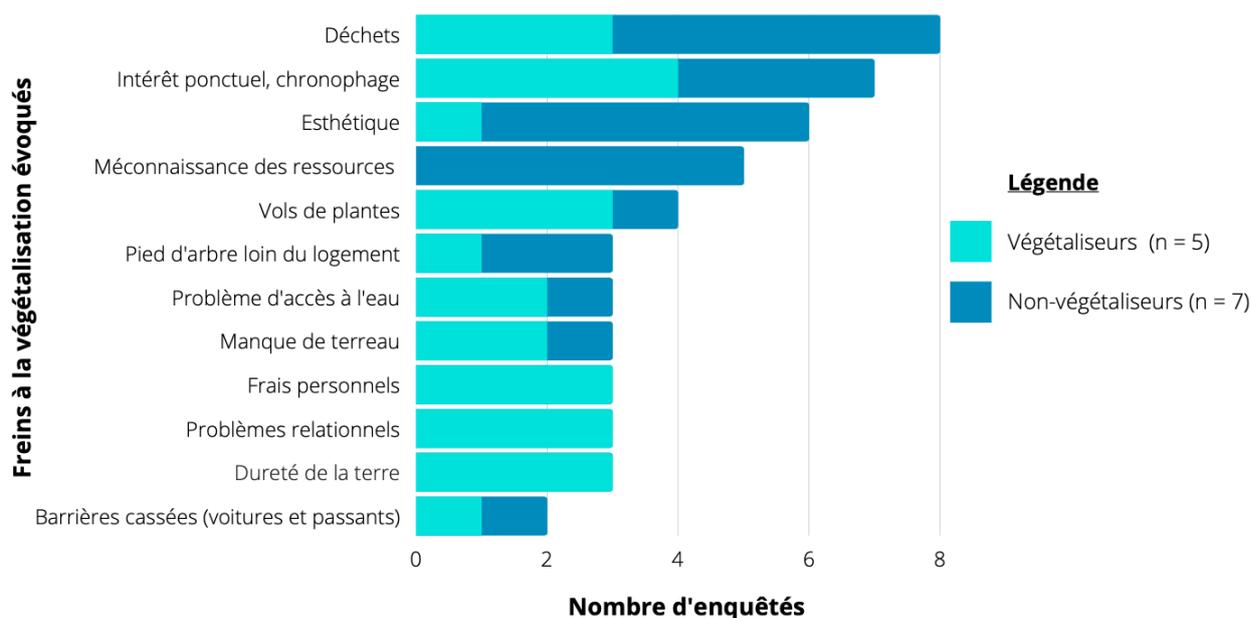


Figure 5 : Recensement des freins à la végétalisation participante évoqués au cours de nos entretiens

Problèmes liés au jardinage

La dureté de la terre

Lorsqu'un *permis de végétaliser* concernant pied d'arbre est octroyé, la première étape est de retourner la terre autour de celui-ci. Cette terre, tassée par les piétons depuis plusieurs années, est particulièrement dure et en conséquence, presque totalement imperméable à l'air et à l'eau (Pellegrini, 2012). En plus d'être une étape nécessaire à la pousse des futures plantes au pied de l'arbre, elle offre à la

ville des arbres en meilleure santé, puisqu'ils grandissent dans un milieu moins hostile (Pellegrini, 2012). Seulement, la nature même de cette nécessité en fait une difficulté : pour travailler la terre, il faut du matériel et une force physique que les habitants n'ont pas toujours : « *j'ai fait un travail de forçat puisque la terre était dure comme du bois* » (interlocuteur n° 42). Trois des cinq végétaliseurs interrogés nous ont fait part de ce problème qu'ils rencontrent dès le premier jour de la mise en place du projet et pour lequel aucune solution n'est proposée.

Le manque de terreau

Une fois cette terre retournée, du terreau est ajouté. La mairie offre trois sacs de terre à l'acquisition du permis. Deux végétaliseurs et un non-végétaliseur ont exprimé le fait que ce n'est pas suffisant : « *Alors la mairie m'a apporté un peu de terreau mais extrêmement peu, j'ai même pas compris ils ont dû m'apporter un sac de 10 L sur donc euh... euh... 4m² puisque ça fait oh un peu plus 5-6m² le pied d'arbre et donc je ne sais pas pourquoi ils ont apporté si peu, si c'était une erreur ou...* » (interlocuteur n° 42), « *Pfff, il nous en faut plus de 20, dans l'autre on a acheté une couche enfin comme une toile d'ailleurs on la voit mais on a acheté beaucoup de terre quand même hein il a fallu aller acheter la terre aller en chercher* » (interlocuteur n° 213). Ils se sont vus en acheter jusqu'à vingt sacs supplémentaires, ce qui implique une difficulté de transport mais aussi des frais personnels non négligeables.

Les frais personnels

Le coût du processus est d'ailleurs un sujet qui revient de manière récurrente. Ce coût monétaire est présent à chacune des différentes étapes : dans le prix initial de l'installation, le prix des outils puis le prix de l'entretien : « *peut-être qu'au départ il y a des personnes qui ont peut-être demandé la permission, puisqu'il faut demander à la mairie, se sont dits on va nous offrir l'entourage, la terre, les plantes, bah y'a des gens qu'on pas les moyens non plus d'entretenir.* » (interlocuteur n° 213). La Ville de Paris semble proposer son aide de façon ponctuelle et peu appuyée, de même qu'elle est surtout concentrée sur l'étape d'initiation du projet. La viabilité des dispositifs dépend pourtant de leur capacité à être entretenus de manière soutenue et continue. Les projets de végétalisation ayant été soutenus par des subventions ou des cotisations sont beaucoup plus pérennes et se trouvent en difficulté quand on le leur retire : « *Elle ne nous a octroyé aucun crédit, on avait... enfin aucun argent des subventions nous était donné, enfin... c'était un petit peu raide* » (interlocuteur n° 164, à propos de la végétalisation habitante d'un jardin partagé).

Dans certains cas, les frais personnels pourraient être évités car ils découlent d'un manque de communication entre végétaliseurs. Ainsi, un habitant du quartier vivant en face d'un pied d'arbre, nous a expliqué voir les responsables successifs de celui-ci racheter à chaque fois les mêmes outils, qualifiant « *cette histoire de jardinage* » de « *pompe à fric* » et qu'« *Il faudrait qu'il est quelque chose qui fasse du lien entre les gens* » (interlocuteur n° 164).

L'accès à l'eau

Une fois ces difficultés surmontées, la personne pourra planter et arroser les graines offertes par la mairie, ce qui à son tour n'est pas dénués de difficultés. En effet, il y a apparemment un problème d'accès à l'eau : « *Mon problème principal c'était l'arrosage, parce qu'il n'y a pas de point d'eau juste à côté donc quelques fois il y avait l'eau de la mairie qui coulait dans le... oui dans le bord du trottoir, dans le caniveau donc j'en [rire] ramassais un peu mais c'était pas très pratique et sinon j'allais dans un square pour enfant où il y a un point d'eau voilà et ça*

m'obligeait à faire des allers-retours, donc un gros travail. » (interlocuteur n° 42). Il y a trois points d'eau dans Bas-Belleville, dont un qui est actuellement indisponible (figure 6). On remarque sur la carte que les pieds d'arbres végétalisés se concentrent autour des points d'eau, ce qui laisse penser que c'est un facteur limitant. L'exception qui confirme la règle est représentée par les pieds d'arbres de la rue Lauzin. Très verts, ils sont entretenus par une association travaillant avec les enfants, et la personne responsable de cette initiative nous a fait part de la problématique de l'eau. Après avoir eu un accès à l'eau non potable de la Ville de Paris pendant plusieurs années, elle n'y a plus accès pour un problème logistique. Ils trouvent des solutions de l'ordre du bricolage, comme demander à chaque enfant de venir à l'école avec une petite bouteille d'eau qu'ils remplissent dans l'enceinte de l'établissement scolaire avant de se rendre sur place. Étant donné qu'ils ont six gros pieds d'arbres, il arrive en été que cela représente une quantité d'eau trop importante à transporter pour un bénévole seul (en plus du fait qu'ils doivent la fournir), et qu'en conséquence les plantes meurent, donnant une impression d'abandon.



Figure 6 : Carte des *permis de végétaliser* répertoriés après repérage dans le Bas-Belleville

Problèmes liés au jardinage sur la voie publique

Le quartier

Le fait de jardiner dans la rue représente une difficulté en soi puisque le *permis de végétaliser* se trouve à la frontière entre espace public et privé (Maurel, 2017). Cet espace dont l'entretien est offert à un habitant reste sous l'influence de la voie publique et de tout ce que cela représente. Cette forme de complexité est renforcée par les particularités du secteur Bas-Belleville. Ses particularités sont autant

sociales que topographiques, puisque très en pente. C'est un quartier avec une importante diversité de classes socio-économiques et de cultures, ce qui se traduit par une diversité de visions de ce que devrait être la rue. Cet enjeu est souligné par Pellegrini (2012) qui développe le problème de conflit d'usage du trottoir qui doit être partagé par les différents individus, et leurs différents usages mais aussi par les services de la Ville dont les aires d'intervention se chevauchent.

Ce quartier cosmopolite, entouré de plusieurs quartiers prioritaires (Grand Belleville et Chaufourniers), nous a été présenté comme fragmenté, morcelé, avec plusieurs centres et voies particulièrement fréquentés : « *Mais en plus on est un quartier extrêmement morcelé [...] Et puis le bas, boulevard de la Villette et tout ça c'est beaucoup plus... cosmopolite et puis dès qu'on va plus vers Colonel Fabien c'est plus... euh... un peu plus... soigné, je dirais, et puis quand on va vers Belleville, c'est plus... vers le boulevard de Belleville en prenant le boulevard de la Villette, vers la rue de Belleville, c'est beaucoup plus foisonnant de monde et d'activité, donc on a des gens... que l'on sent beaucoup plus affairés par autre chose de leur vie quoi* » (interlocuteur n° 479).

La distance du logement

On comprend ainsi que le simple emplacement du pied d'arbre végétalisé influence son état et son entretien. D'ailleurs, la proximité entre domicile et *permis de végétaliser* fait partie des préconisations de la fiche de la mairie de Paris intitulée *Permis de végétaliser, les pieds d'arbre*. Nous avons parlé de la proximité d'un point d'eau, mais la proximité du logement du végétalisateur a aussi son importance. Un point commun à la plupart des entretiens est l'idée de temps et le fait que cette responsabilité demande un entretien constant et régulier. Ainsi, les personnes impliquées depuis longtemps expliquent qu'un intérêt ponctuel, ou un manque d'investissement mène à un manque d'entretien. Un habitant du quartier, qui pourtant adore jardiner et qui s'implique dans la végétalisation habitante de bien des manières, nous a partagé la difficulté à entretenir son pied d'arbre du fait qu'on le lui en avait assigné un assez loin de son logement. Il a d'ailleurs fini par l'abandonner car les détritiques s'y accumulaient trop. En effet, en habitant juste à côté, une autre personne nous explique que l'on peut ramasser les déchets à chaque fois que l'on sort de chez soi (« *dès que je vois des bouteilles je les enlève hein, des choses comme ça...* » interlocuteur n° 213), ce qui réduit nettement l'impression de mauvais entretien, comme le confirment les résultats du nuancier.

Les déchets

Les déchets sont le point qui revient de manière récurrente car ils représentent une partie considérable du travail de végétalisation de pied d'arbre « *La mairie demande de végétaliser mais cela demande beaucoup d'investissement, si on n'entretient pas c'est très sale* » (interlocuteur n° 6132). Ce sont eux qui rendent un entretien permanent obligatoire car les déchets ont « *un effet boule de neige* » (interlocuteur n° 3162), leur présence en amène plus. Ce phénomène est défini par la théorie de la vitre brisée : « *D'après cette dernière, la dégradation d'un espace et la non-réparation des dégâts entraînent un cercle vicieux : une fenêtre cassée et abandonnée en l'état rend acceptables les comportements similaires de vandalisme. Il n'est donc pas étonnant de voir d'autres poubelles s'entasser à côté d'un sac d'ordures déposé au mauvais endroit et en dehors des heures de ramassage* » (Maurel, 2017).

Cette présence est probablement corrélée à la circulation dans la rue : on peut par exemple remarquer qu'ils s'accumulent beaucoup plus sur les pieds d'arbres de l'avenue Simon Bolivar que sur les rues larges comme la rue Lauzin ou la place Marcel Achard (figure 6). Le problème des déchets au pied des arbres n'est pas nouveau : cet espace a toujours été particulièrement propice à l'entassement des déchets et représente pour les directions des espaces verts et de la voirie « *un effort de propreté intense* »

(Maurel et *al.*, 2013). En déléguant la responsabilité de cet espace à un habitant, on délègue un problème qui a déjà une ampleur avérée pour une équipe de professionnels (Maurel et *al.* 2013).

Cette nécessité de ramasser les déchets est souvent une grande source de découragement car elle laisse un sentiment d'irrespect envers le dispositif, sentiment amplifié quand les tentatives de sensibilisation au travers de pancartes « *ne tiennent pas plus de deux semaines* » (interlocuteur n° 6132). Pour les végétaliseurs cela mène parfois à un abandon : « *j'ai abandonné devant l'incivilité des gens [soupir] c'est incroyable ce que l'on retrouve. J'ai retrouvé... alors : des débris divers, les gens se garent, ouvrent la portière de leur voiture, déversent leur cendrier dans le pied d'arbre, euh... des bouteilles cassées, des gens qui vomissent dedans, des chiens ou des humains qui font caca. Euh... j'ai trouvé un chat mort dans un carton dedans, un scooter désossé : donc y'avait la fourche, le garde-boue, fin bon donc c'est... au fil du temps les gens arrachent tout, voilà j'sais pas pourquoi.* » (interlocuteur n° 42). Pour les non-végétaliseurs, c'est une des principales raisons avancées quand on leur demande pourquoi ils ne s'engagent pas : « *personne ne respecte vraiment les coins des autres, quand je vois le nombre de déchets qu'il y a par terre dans ces spots...* », « *ça fait plus crade qu'autre chose* », « *s'il y a pas de changement par rapport à ces choses-là [les déchets] je suis pas pour la végétalisation* » (interlocuteur n° 313).

Le vol est une autre forme d'incivilité très présente et aussi considérée comme l'un des plus gros problèmes. Plusieurs personnes avec qui nous nous sommes entretenus nous en ont parlé, et revenaient plusieurs fois sur le sujet au cours de l'entretien, comme ce fut le cas lors de l'entretien n° 213 : « *les tournesols j crois que deux jours après on nous les a volés* », « *[elle] avait mis un tournesol, un faux, si vous voulez, ils ont volé et le vrai et le faux, donc voilà, donc c'est à peu près l'histoire* », « *il y a 2 ans on a eu vol de plantes on avait vraiment de très très beaux jardins* », « *Mais nous on met une petite cabane d'oiseau on nous la vole hein* », etc. Mais ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Ces incivilités sont accompagnées du problème des voitures qui cassent les barrières en même temps que le moral des végétaliseurs. Cela est particulièrement vrai pour ceux situés sur de grands axes, car souvent placés entre deux places de parking, comme l'illustrent les photographies des pieds d'arbres de l'avenue Simon Bolivar (Figure 6). Or, le nuancier a montré que ce facteur détériore grandement l'impression faite du pied d'arbre.

Ainsi, toutes ces difficultés amènent parfois à un abandon. Cependant, lorsque ce n'est pas le cas, elles se prévalent de solutions ingénieuses mises en place par les végétaliseurs que nous présenterons dans la partie qui suit.

Les végétaliseurs rencontrent deux types de problèmes : ceux liés à la pratique du jardinage (la dureté de la terre, le manque de terreau, l'accès à l'eau) et ceux liés à l'influence de l'espace public (incivilités : déchets, vol de plantes, barrières cassées).

Les stratégies des jardiniers-habitants pour garantir la durabilité des dispositifs

Les végétaliseurs du Bas-Belleville ont élaboré plusieurs stratégies pour tenter de contrer les dynamiques d'abandon et de manque d'entretien de leurs dispositifs. Ces stratégies reposent sur trois grands axes : l'importance des logiques de réseau, la sensibilisation et la communication, l'investissement personnel. Voyons à présent plus en détail les actions mises en place dans chacun de ces registres.

Les logiques de réseau des habitants-jardiniers

La mise en place de **logique de réseau** a déjà été abordée précédemment mais revient souvent comme une stratégie permettant la durabilité des dispositifs chez les personnes interrogées. S'il est concevable que quelques personnes ne souhaitent pas s'engager dans un collectif à proprement parler, il est vrai que bon nombre souhaitent créer du lien. D'ailleurs les non-végétaliseurs considèrent la mise en place d'un réseau et l'idée de collectif comme vecteur de durabilité des dispositifs de végétalisation habitante : « *Peut-être que si c'était plus groupé ce serait efficace et sympa* » (interlocuteur n° 198) ou encore « *j'ai l'impression que là où ça fonctionne c'est vraiment des rues entières et j'ai l'impression que c'est une dynamique de voisinage* » (interlocuteur n° 4131).

Nous pouvons observer un nombre important **d'entraide et de mutualisation à la fois formelle et informelle**, permettant de tendre vers une durabilité des dispositifs. Les habitants-jardiniers vont gérer de manière pérenne des difficultés allant du retrait des déchets (« *Elles ne comptent pas leurs heures* » [parlant de 2 bénévoles associatives], interlocuteur n° 6132) au travail de la terre (« *un copain m'avait aidé il me semble oui je crois qu'il était venu m'aider à casser un peu* », interlocuteur n° 42) en passant par l'arrosage (« *les écoles maternelles arrosent, les primaires arrosent* », interlocuteur n° 6132). Qu'elle soit déjà mise en place ou à approfondir (voir les recommandations ci-dessous), cette mutualisation est une des stratégies clés.

Pour venir compléter cette mise en commun de la dynamique de végétalisation habitante, **l'aide des associations et des bénévoles** est aussi une stratégie qui fonctionne (et qui serait à approfondir). L'aide constante des bénévoles permet l'entretien des pieds d'arbres et ainsi leur pérennité (interlocuteur n° 6132).

Sensibilisation et communication autour des pratiques de jardinage dans l'espace public

La sensibilisation, qu'elle soit adressée aux végétaliseurs comme aux non-végétaliseurs, est au cœur d'actions implantées dans la végétalisation participante. Des **pancartes** peuvent ainsi être disposées sur les pieds d'arbres pour éviter les incivilités qui ont pu être relevées plus haut : « *Des pancartes sont faites par les enfants pour sensibiliser les adultes, faire attention à ne pas jeter les mégots etc* » (interlocuteur n° 6132). Toutefois, les pancartes avec le logo de la Ville de Paris qui informent qu'ici se tient un *permis de végétaliser* semblent mieux résister : « *Mais ces mêmes pancartes sont arrachées, celles de la mairie tiennent mieux* » (interlocuteur n° 6132).

Les pancartes peuvent aussi servir **d'outil de communication** pour alerter de la présence d'une végétalisation habitante, notamment pour ceux ne connaissant pas forcément cette initiative, d'une possibilité de jardiner de cette façon et dans sa rue. Cette communication indirecte peut donc servir d'outil pour amener à un plus grand respect de la pratique et par là même une plus grande pérennité des dispositifs. Cette pratique n'a pas été observée dans le Bas-Belleville mais ne serait que le prolongement des pancartes existantes incitant à respecter la parcelle jardinée. Pourtant, plusieurs non-végétaliseurs

nous ont fait part de leur mauvaise connaissance des *permis de végétaliser*, notamment d'un point de vue de la responsabilité d'entretenir ces espaces : « *Je comprends et en fait je pensais même que c'était comment dire des agents fin paysagistes ou je sais pas quoi des jardiniers de la ville de Paris qui devaient entretenir un peu* » (interlocuteur n° 4131).

Une sensibilisation plus pragmatique est apportée par les végétaliseurs autour **du choix des barrières** : elles peuvent être hautes et avec des grillages pour éviter les piétinements, même si cela ne semble pas toujours suffire : « *Le grillage est arraché lui aussi* » (interlocuteur n° 6132). Après avoir été démolies à plusieurs reprises par des véhicules motorisés, une autre personne fabrique ses barrières avec des matériaux toujours plus solides : « *Oh si, surtout l'autre parce que l'autre on a beau remettre les barrières, on nous les enlève fin on rentre-dedans systématiquement. Fin là j'attends que mon mari en remette parce que là c'est pas la peine (rire)* » (interlocuteur n° 213).

Enfin, le fait de **sensibiliser par l'esthétisme** est aussi un outil utilisé dans le secteur. Rendre ses pieds d'arbres beaux permet un plus grand respect de la part d'autrui, et passe par la mise en place un entretien qui se veut plus constant qui rend donc les dispositifs plus durables. D'ailleurs, c'est en gardant propre l'endroit que l'on évite les déchets de s'accumuler puisque : « *dès qu'il y a une bouteille, les autres mettent dedans* » (interlocuteur n° 213). Toutefois, à l'aide du nuancier nous avons observé la présence d'une diversité points de vue concernant l'esthétique et l'entretien des pieds d'arbre.

Stratégies individuelles variées allant du choix des végétaux à une omniprésence sur la parcelle

La troisième catégorie de stratégies est celle que nous regroupons sous le nom de l'investissement personnel de la part du végétaliseurs. Ces derniers, ayant en général pour objectif d'entretenir une parcelle pendant plusieurs années, vont utiliser différentes stratégies à l'échelle individuelle, stratégies qui peuvent être complémentaires afin d'en assurer la pérennité. D'abord, les végétaliseurs passent généralement un temps considérable sur leurs parcelles pour garantir la durabilité de leur dispositif, développant parfois une systématisation de l'attention portée à cet espace en bas de chez soi : « *nous, systématiquement, on [enlève les déchets] hein justement. Et dès qu'on voit quelque chose, donc voilà* » (interlocuteur n° 213). C'est d'ailleurs pour cela que l'entraide et la mutualisation fonctionnent si bien chez les habitants-jardiniers.

Ensuite, pour s'assurer que d'année en année et face aux incivilités, leurs dispositifs soient préservés et que l'entretien ne faiblisse pas, plusieurs personnes ont fait référence à un choix informé des plantes. Un végétaliseur évoque par exemple, comme technique d'adaptation, un changement de tactique vis-à-vis de ses choix : « *il faut planter des trucs qui sont... où on n'aura pas trop les boules si on nous les pique. Je me suis fait piquer pas mal de choses, des plantes grasses, des aloès, des bulbes, des choses comme ça. Du coup maintenant je plante des annuelles, comme ça, ils peuvent toujours partir avec, ils iront pas bien loin* » (interlocuteur n° 205).

Finalement, c'est en recourant à diverses stratégies que les habitants-jardiniers réussissent à entretenir durablement leur parcelle sans se décourager. Selon le contexte, certaines vont être plus pertinentes que d'autres même si toutes méritent une attention particulière de la part des végétaliseurs.

Les végétaliseurs mettent en place des actions concrètes pour assurer la pérennité des espaces végétalisés. Parmi ces stratégies figurent :

- **Les logiques de réseau :** la mutualisation et l'entraide sont importantes et appréciées, notamment concernant le nettoyage et l'entretien (les personnes seules sont plus propices à abandonner leur parcelle) ;
- **La sensibilisation et la communication :** des pancartes et des barrières sont mises en place pour éviter les incivilités ;
- **La présence quotidienne et le choix des végétaux :** le temps accordé par les végétaliseurs aux parcelles n'est pas négligeable lorsqu'ils tiennent à bien l'entretenir, et les choix de plantes qu'ils opèrent ont un rôle dans la durabilité des espaces.

Limites de l'étude

La présente étude montre certaines limites qu'il convient de détailler à présent. Ces limites ne sont pas tant de nature à altérer les arguments de ce rapport que de garder une relative représentativité de nos résultats. Les limites sont majoritairement liées à la mise en place d'un confinement national et sont les suivantes :

- **Une méthode révisée :** Le confinement national nous a amenés à modifier notre méthode en réduisant la place accordée aux observations de terrain, en réalisant des entretiens majoritairement téléphoniques mais aussi à travailler à distance.
- **Quelques interlocuteurs absents :** Du fait de la situation sanitaire, nous avons rencontré des difficultés à contacter les associations du Bas-Belleville. Lorsque nous y sommes parvenus, nos prises de contact ont été compliquées et n'ont pas débouché sur des entretiens du fait de la distance. Par ailleurs, il manque les témoignages de personnes activement impliquées dans la végétalisation du Bas-Belleville ainsi que de personnes qui ne le sont pas, à l'image de minorités culturelles par exemple.

Conclusion

La présente étude s'est intéressée aux perceptions et ressentis relatifs à la végétalisation participante du Bas-Belleville en analysant successivement les végétaliseurs et leurs caractéristiques, les freins puis les stratégies mises en place en matière de durabilité des *permis de végétaliser*.

S'il est vrai que les personnes interrogées à l'occasion de cette étude sont majoritairement favorables à l'initiative de la Ville de Paris qui consiste à délivrer des *permis de végétaliser*, elles reconnaissent que l'entretien est un enjeu majeur de ces derniers qui peut parfois altérer la vision que l'on a de ces espaces. Un végétaliseur peut être las de voir sa parcelle dans un état de détérioration tandis qu'elle va sembler offrir une place plus importante à la nature aux yeux d'un passant. En réalité, les perceptions d'un espace bien comme mal entretenu varient considérablement, bien que des caractéristiques comme la présence de déchets participent considérablement à l'impression de mauvais entretien, voire d'abandon.

La présente étude révèle également une sensibilité à la nature de la part de végétaliseurs, illustrant des motivations variées à commencer par l'envie de jardiner en passant par l'embellissement de la rue

sans oublier la création de liens. Tandis que la sensibilité à la nature montre que la plupart des personnes impliquées ont la main verte et s'adonnent à différentes activités de jardinage, les motivations évoquées illustrent non seulement la recherche d'un plaisir immédiat mais aussi la poursuite d'objectifs à moyen terme essentiels à la durabilité des dispositifs. Loin d'être isolée, la personne détentrice d'un *permis de végétaliser* va souvent bénéficier de mutualisation et d'entraide. Cette idée de réseau informel plus ou moins organisé fait non seulement écho à une envie de créer du lien, mais semble aussi être un point déterminant aux yeux des végétaliseurs comme des non-végétaliseurs pour la durabilité des dispositifs. Ces entraides facilitent l'accomplissement de tâches telles que le travail de la terre ou l'arrosage et permettent ainsi de contrecarrer quelques difficultés rencontrées.

Parmi ces difficultés, c'est certainement la présence de déchets et l'investissement dévolu à l'entretien et la propreté de sa parcelle végétalisée qui priment sur les frais, la dureté de la terre ou encore les barrières cassées. Cette présence de déchets dans les parcelles n'est pas tant imputée aux habitants-jardiniers qui s'efforcent de les y ôter que de quelques passants qui, selon certains, seraient peut-être moins scrupuleux vis-à-vis de la propreté de l'espace public.

Toutefois, les habitants-jardiniers mettent en œuvre une série de stratégies pour déjouer les difficultés qu'ils rencontrent allant de la sensibilisation à un investissement important sur la parcelle végétalisée en passant évidemment par les logiques de réseau. À ce stade, les logiques de réseau se démarquent des autres stratégies en matière de durabilité. Nous pensons que la force du réseau réside principalement dans les opportunités qu'elles ouvrent. Aujourd'hui, les réseaux mis en place par les végétaliseurs sont, comparativement à d'autres quartiers, moins organisés et plus informels. C'est la raison pour laquelle nos recommandations ci-après portent principalement sur le renforcement de réseaux existants. Non pas au sens d'institutionnalisation mais d'abord au sens d'accompagnement des végétaliseurs entre eux et ensuite avec le soutien de la mairie d'arrondissement et du Conseil de quartier. La volonté de créer du lien auquel s'ajoute le sentiment de manque d'accompagnement au regard des difficultés rencontrées laissent penser que les habitants-jardiniers sont favorables à de telles mesures d'accompagnement.

Matrice Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion des habitants au dispositif • Maillage associatif • Atout pédagogique pour les écoles • Habitants-jardiniers motivés 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissements important (matériel, temps, ...) • Manque d'accompagnement (mairie, associations) • Incivilités multiples (vols, dégradations...) • Logistique / organisationnel (eau, terre, ...)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer un réseau existant (idée du collectif, mettre un référent local par exemple) • Améliorer l'accompagnement de la mairie (comité de gestion, expertise technique, accompagnement méthodologique) • Offrir un accès à l'eau pour les jardiniers-habitants 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désengagement des végétaliseurs (trop d'abandons) • Désapprobation citoyenne des permis de végétaliser • Des espaces qui se retrouvent sans entretien

Figure 7 : Matrice Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)

Recommandations

Afin d'améliorer la coordination et le réseau de végétalisation habitante dans le Bas-Belleville, nous invitons à :

- 1) **Mettre en place un comité de végétalisation dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris :** Comme préconisé par la Ville de Paris dans la charte de végétalisation de l'espace public, le comité de végétalisation assure l'accompagnement et le suivi des initiatives par arrondissement. Mis en place dans le X^{ème} arrondissement de Paris, ce comité a vocation à développer un réseau de jardiniers où s'échangent bonnes pratiques, conseils, partages d'expérience, plantes et graines mais aussi kits de jardinage.
- 2) **Nommer un référent local :** Sans être nécessairement un agent de la Ville de Paris, ce dernier peut être un citoyen ou le membre d'une association. Cette personne aurait pour mission la coordination, l'aide et la mutualisation des problématiques auxquelles sont confrontés les détenteurs de *permis de végétaliser* mais serait aussi chargée de créer du lien entre les habitants-jardiniers du secteur Bas-Belleville. Cela semble déjà exister dans d'autres secteurs, à l'image de Place des Fêtes.
- 3) **Créer un annuaire des végétaliseurs de l'espace public :** Sans nécessairement être rendu public, cet annuaire serait principalement utilisé en interne et avec l'aide du référent local pour tisser un réseau d'entraide et de mutualisation plus dense.
- 4) **Améliorer l'accès à l'eau dans l'espace public :** Les habitants-jardiniers devraient avoir un accès facilité à l'eau de la Ville de Paris, par exemple grâce à la mise en place de récupérateurs d'eau ou l'accès au réseau d'eau non potable de la ville.
- 5) **Favoriser une communication de proximité de la Mairie d'arrondissement :** Les habitants-jardiniers semblent parfois peu au fait des mesures d'accompagnement proposées par la Ville de Paris (expertise, assistance technique, kit de jardinage). La Mairie d'arrondissement pourrait faire passer certains messages et privilégier la transmission d'informations à l'échelle de l'arrondissement par exemple à travers les conseils de quartier.
- 6) **Piétonniser des rues :** La circulation automobile prend une place toujours plus importante sur la voie publique, ce qui réduit la largeur des trottoirs et donc l'espace laissé aux piétons, aux arbres et aux espaces plantés (Laurant et *al.*, 2019). Ayant de plus constaté par nos observations que les arbres végétalisés le long de grands axes de circulation étaient plus abîmés que les dispositifs dans des rues moins fréquentées, il semble pertinent de piétonniser des rues pour laisser une place et une chance de réussite aux dispositifs de végétalisation habitante.

Bibliographie

APUR, 2020. *Espaces publics à végétaliser à Paris : Étude exploratoire*. [En ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/espaces-publics-vegetaliser-paris#>).

APUR, 2020. *Synthèse et enjeux : Espaces publics à végétaliser à Paris*.

Demilly, K-E., 2014. Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? *EchoGéo* 27 [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.4000/echogeo.13702](https://doi.org/10.4000/echogeo.13702)).

Flandin, J., Parisot, C., 2016. *Guide de gestion écologique des espaces publics et privés*. Natureparif. [En ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (https://www.arb-idf.fr/sites/arb-idf/files/image/ressources/gge_0.jpg).

Fleury, A., 2009. Espace public et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin. *Annales de géographie* 5 (669) [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.3917/ag.669.0522](https://doi.org/10.3917/ag.669.0522)).

Laurant, S., Muratet, A., Riou, D., 2019. Mobilité et biodiversité, un espace commun : le terroir. *Transports urbains* 2 (135) [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.3917/turb.135.0010](https://doi.org/10.3917/turb.135.0010)).

Maurel, L., 2017. La végétalisation des villes et la tragi-comédie des communs. *Vacarme* 4 (51) [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.3917/vaca.081.0046](https://doi.org/10.3917/vaca.081.0046)).

Maurel, L., Pellegrini, P., Machon, N., Cheptou, P.-O., Lizet, B., 2013. Trame verte : les pieds d'arbres à la croisée des chemins. In Clergeau, P., Blanc, N., *Trame vertes urbaines : De la recherche scientifique au projet urbain*. Paris, Le Moniteur : 169-187

Pellegrini, P., 2012. Pieds d'arbres, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ? *Développement durable et territoires* 3 (2) [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.4000/developpementdurable.9329](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9329)).

Ramos, A., 2018. Le jardinage amateur comme modèle pour une imagerie de l'espace public contemporain ? Le cas de la végétalisation participative dans les rues. *Projets de paysages* 19 [en ligne] Consulté le 1 décembre 2020 (DOI : [10.4000/paysage.381](https://doi.org/10.4000/paysage.381)).

Ropers, E., 2019. L'influence des récentes démarches environnementales et des restrictions budgétaires sur l'émergence de nouveaux types d'usages dans les espaces végétalisés urbains. *Sciences du Vivant* [q-bio]. dumas-02451590

Ville de Paris, *Charte de végétalisation de l'espace public parisien*, [en ligne] Consulté le 4 décembre 2020 (<https://cdn.paris.fr/paris/2020/05/26/a7b98ecef0298c64baff82050978298.pdf>)

Ville de Paris, *Les Permis de Végétaliser : les pieds d'arbre*, [en ligne] Consulté de 4 décembre 2020 (https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/document?id=253&id_attribute=48)

Annexes

ANNEXE I : TABLEAU DES INTERLOCUTEURS

Interlocuteur	Qualité	Lieu de l'entretien
205	Végétaliseur	Par téléphone
42	Végétaliseur	Par téléphone
164	Végétaliseur	Par téléphone
6132	Végétaliseur	En personne
313	Non-végétaliseur	Par téléphone
479	Non-végétaliseur	Par téléphone
161	Non-végétaliseur	Par téléphone
198	Non-végétaliseur	Par téléphone
99	Non-végétaliseur	Par téléphone
216	Non-végétaliseur	En personne
213	Végétaliseur	En personne
4131	Non-végétaliseur	Par téléphone

ANNEXE II : CANEVAS D'ENTRETIENS POUR VÉGÉTALISEURS DANS LE BAS-BELLEVILLE

INTRODUCTION

- Remercier la personne pour la participation
- Informer de l'objet de notre recherche
- Informer du besoin d'enregistrement et demande du consentement
- Signature du formulaire

(1) Pouvez-vous me décrire votre parcelle ? (Parcelle)

Quoi aborder : depuis quand, combien de dispositifs, pied d'arbre ou jardin, lieu précisément (passant, bruyant), photos, représentations et ressentis.

Sous-questions : Décrivez-moi votre parcelle visuellement ? En quoi votre parcelle se différencie-t-elle des autres ?

(2) Comment occupez-vous cet espace ? (Pratiques)

Quoi aborder : autres pratiques de jardinage, saisons, quand jardinez-vous, fréquence, les outils, plantes, avec qui.

Sous-questions : Comment entretenez-vous ce pied d'arbre / parcelle ? Pouvez-vous me décrire un mois de jardinage typique ? Y-a-t-il de grandes différences de pratique selon le mois de l'année ?

(3) Quelles sont les raisons pour lesquelles vous jardinez au pied d'un arbre ? (Motivations)

Quoi aborder : les intentions, intérêts.

Sous-questions : Qu'est-ce que vous recherchez en jardinant au pied d'un arbre ? Quel est l'effet recherché ? Est-ce que cette initiative vient d'une envie individuelle ou plutôt de participer aux dynamiques de quartier ?

(4) Vos attentes sont-elles satisfaites (dépassées) ?

Quoi aborder : rencontre, alimentation, rapport à la nature, à la rue.

Sous-questions : Qu'en reprenez-vous ? Qu'est-ce que ça vous apporte ?

(5) Pensez-vous que ces activités conduisent à d'autres avantages que végétaliser ?

Quoi aborder : participation aux politiques citoyennes, inclusion sociale...

(6) Avez-vous rencontré des difficultés avec le pied d'arbre / jardin ? (Freins)

Quoi aborder : quelles difficultés (relationnelle, administrative, personnelle, logistique, technique), freins, obstacles, avant l'entretien lui-même.

Sous-question : Avez-vous déjà ressenti un mécontentement à l'égard de votre pratique ? Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour y remédier ?

(7) Selon vous, comment garantir la tenue de votre parcelle ? Qu'est-ce qui selon vous fait la réussite d'un permis de végétaliser ? (Durabilité)

Quoi aborder : stratégies mises en place, motivations, mode d'organisation (individuel ou collectif), répartition du temps et des rôles,...

- (8) **Quels éléments pourraient pousser à un abandon du permis de végétaliser / à contribuer à un jardin partagé ? (Abandon)**

CONCLUSION

- Remercier la personne
- A-t-elle des questions ?
- Rappeler les termes de confidentialité et le droit de retrait

ANNEXE III : CANEVAS D'ENTRETIENS POUR NON-VÉGÉTALISEURS DANS LE BAS-BELLEVILLE

INTRODUCTION

- Remercier la personne pour la participation
- Informer de l'objet de notre recherche
- Informer du besoin d'enregistrement et demande du consentement
- Signature du formulaire

QUESTION INTRODUCTIVE

(1) Que pensez-vous de la possibilité laissée aux habitants de jardiner au coin de leur rue ?

Sous-question : Quels sont les avantages et les inconvénients de faire participer les habitants à la végétalisation des rues ?

AUTOUR DES PRATIQUES

- (2) Pratiquez-vous ou avez-vous déjà pratiqué une activité de jardinage ? Si oui, laquelle ?**
- (3) Connaissez-vous les permis de végétaliser ?**
- (4) Aimeriez-vous en avoir la possibilité de jardiner au pied d'un arbre ou dans un bac mis à votre disposition ?**

RESSENTIS, PERCEPTIONS, REPRÉSENTATIONS

- (5) (Nuancier) Selon vous, qu'est-ce qu'une parcelle bien entretenue ? À l'inverse, qu'est-ce qu'une parcelle mal entretenue ?**
- (6) Avez-vous pu observer un manque d'entretien ou un abandon des espaces aux pieds des arbres investis par les habitants ? Quelles peuvent en être les causes ?**
- (7) Selon vous, pourquoi les habitants abandonnent leur parcelle et pourquoi y a-t-il autant de plaintes autour de ces permis de végétaliser ?**
- (8) Quelles stratégies mettre en place pour faire jardiner les habitants au coin de leur rue ? Ou pour favoriser plus d'implication, plus d'engagements des uns et des autres ?**

CONCLUSION

- Remercier la personne
- A-t-elle des questions ?
- Rappeler les termes de confidentialité et le droit de retrait

ANNEXE IV : ATTESTATION DE CONSENTEMENT TYPE

Projet « La végétalisation habitante en question »**Attestation de consentement****1 Contexte et objet de l'étude**

Les étudiants du Master Sociétés et biodiversité – Diversité culturelle, diversité biologique (SeB-DCDB), ci-après désignés comme « les collecteurs », réalisent en novembre 2019 une enquête ethnologique. L'enquête est réalisée par Agathe Basset-Rambert, Louise Cornet, Valentin Raymond et Justine Rives.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet collaboratif en partenariat avec la Mairie du XIX^e arrondissement de Paris et est coordonnée par Richard Raymond, Chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Léo Mariani, Maître de conférences contractuel au Muséum national d'histoire naturelle Paris (MNHN).

L'enquête est financée par le MNHN dans le cadre d'un module d'enseignement du Master SeB-DCDB.

Cette enquête vise à documenter et à analyser l'engagement des habitants dans la végétalisation participative des espaces publics. Elle nécessite la réalisation d'une campagne d'enquêtes auprès de personnes habitant le XIX^e arrondissement de Paris, participant ou non à ces pratiques de végétalisation des espaces publics et, plus largement, auprès de personnes concernées par ces pratiques, ci-après désignées comme « les participants ».

2 Déroulement de la participation à l'étude**2.1 Modalités de réalisation des entretiens**

Les collecteurs Agathe Basset-Rambert, Louise Cornet, Valentin Raymond et Justine Rives, étudiants du master SeB-DCDB du MNHN, réalisent des enquêtes auprès des participants.

Les enquêtes menées par entretiens seront enregistrées dans un fichier audio, puis transcrites dans un fichier texte.

Les données obtenues à partir de l'étude seront utilisées strictement aux fins de ladite recherche.

2.2 Droit de retrait

Le participant a la possibilité de demander à tout moment l'interruption de l'enregistrement et des prises de note.

Le participant garde la possibilité de revenir sur ses choix à tout moment de l'entretien et au-delà, dans une période correspondant à la durée du projet d'étude (novembre 2020 - février 2021).

En cas de retrait de son consentement, le participant est informé que les données le concernant seront détruites.

3 Conditions d'utilisation de l'entretien

Le participant autorise la citation à titre gracieux de ses propos dans le rapport d'étude et la présentation orale des résultats qui découleront de l'enquête dans les conditions définies dans le formulaire de consentement.

4 Protection des données à caractère personnel

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et de l'article 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, le participant est informé de ce qui suit :

Les données traitées sont ses nom, prénom, qualité et sa voix enregistrée.

Les seuls destinataires de ces données sont le collecteur, les étudiants de son groupe de travail et les deux coordinateurs de projets.

Les fichiers audio et les transcriptions sont déposés dans un espace numérique de travail sécurisé, et accessible aux seuls destinataires précédemment cités.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Les données sont conservées deux ans à la suite de la publication des résultats de l'étude.

Le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation dans la mesure où cela est applicable. Il peut donner des instructions sur le sort de ses données après son décès.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment, sous réserve de justifier de son identité, en adressant soit un courriel à l'adresse richard.raymond@mnhn.fr soit un courrier à Richard RAYMOND – Musée de l'Homme – 17 Place du Trocadéro – 75016 Paris. Dans ce dernier cas, il est nécessaire d'indiquer ses noms, prénoms et adresse.

Le participant dispose également du droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, de toute réclamation se rapportant à la manière dont le Muséum national d'histoire naturelle collecte et traite ses Données.

Projet « La végétalisation habitante en question »

Attestation de consentement

Je soussigné(e) donne mon consentement explicite et non équivoque au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) en particulier étudiants du Master SeB-DCDB (Sociétés et biodiversité – Diversité culturelle, diversité biologique), et les coordinateurs de projets, pour participer à l'étude intitulée : « La végétalisation habitante en question ».

Les enregistrements qui seront réalisés pourront être utilisés dans le rapport d'étude et la présentation orale des résultats qui découleront de l'enquête dans les conditions suivantes :

De manière anonyme mais en mentionnant le type de profil de l'informateur et le territoire au sens large : ex. « Entretien avec une habitante du secteur du Bas-Belleville »

En lui soumettant le passage correspondant

Sans lui soumettre le passage correspondant.

De manière nominative.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite adressée à richard.raymond@mnhn.fr.

En conformité avec les règles du RGPD je suis informé (e) que je peux exercer à tout moment mon droit d'accès aux données me concernant, mon droit de rectification, de limitation ou d'opposition auprès de l'UMR 7206 – Master SeB-DCDB, soit par mail richard.raymond@mnhn.fr, soit par voie postal Richard RAYMOND – Musée de l'Homme – 17 Place du Trocadéro – 75016 Paris.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au(x) support (s) explicitement mentionné.

Fait à,

Le,

Le participant

Le(s) collecteur(s)